



Commune

**LE LAVANDOU**

83070

**Liste des servitudes**

## LE LAVANDOU

### A1 Servitude relative à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier

*Les articles L. 151-1 à L. 151-6 du code forestier sont abrogés mais les servitudes existantes continuent d'être appliquées (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I - A - a - 1°)*

#### Forêt domaniale des MAURES

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Centre de l'Office National des Forêts - Agence Interdépartementale du Pradet - Chemin San Peyre - 83220 Le Pradet

Acte : Non renseigné

### A2 Servitude attachée à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation

*Articles L. 152-3 à L. 152-6 du code rural et de la pêche maritime (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - C - b - 2°)*

#### Canalisations souterraines d'irrigation de la Société du Canal de Provence

Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale - Le Tholonet - CS 70064 13182 Aix en Provence cedex 5

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Décret 15/05/1963

#### Réseau des Maures "Les Campaux"

Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale - Le Tholonet - CS 70064 13182 Aix en Provence cedex 5

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Non renseigné

## **A5 Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement**

*Articles L. 152-1 & L. 152-2 du code rural et de la pêche maritime (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - C - b - 1')*

### **Canalisations publiques du réseau de distribution d'eau potable et d'assainissement**

Services communaux

Acte : Non renseigné

## **AC1 Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits**

*Articles L. 621-1 et suivants, L. 642-9 et L. 621-30 à L. 621-3 du code du patrimoine (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I - B - a)*

### **Monument historique inscrit : Villa Dollander (en totalité)**

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine - Agence de Toulon - 449 Avenue de la Mitre - 83000 Toulon

Acte : Arrêté préfectoral                      21/07/1989

## AC2 Servitude relative aux sites inscrits et classés

Article L. 341-1 (sites inscrits) et article L. 341-2 (sites classés) du code de l'environnement et article L. 642-9 du code du patrimoine (zones de protection) (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I - B - b)

### Site classé : Pierre d'Avenoun

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service biodiversité, eau et paysages - CS 80065 - Le  
Tholonet 13182 Aix-en-Provence cedex 5

Acte : Décret 18/07/1935

### Site classé : Partie du rivage

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service biodiversité, eau et paysages - CS 80065 - Le  
Tholonet 13182 Aix-en-Provence cedex 5

Acte : Décret 26/07/1938

### Site classé : Terrasses d'aiguebelle

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service biodiversité, eau et paysages - CS 80065 - Le  
Tholonet 13182 Aix-en-Provence cedex 5

Acte : Décret 05/09/2005

### Site inscrit : Pinède de Cavalière

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service biodiversité, eau et paysages - CS 80065 - Le  
Tholonet 13182 Aix-en-Provence cedex 5

Acte : Décret 09/04/1948

### Site inscrit : Partie du rivage

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service biodiversité, eau et paysages - CS 80065 - Le  
Tholonet 13182 Aix-en-Provence cedex 5

Acte : Décret 26/07/1938

## **EL9 Servitude de passage des piétons sur le littoral**

*Articles L. 121-31 à L. 121-37 du code de l'urbanisme (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I - A - b)*

### **EL9 servitude de passage des piétons sur le littoral**

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Texte de loi 31/12/1976

## **I4 Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine**

*Articles L. 323-3 à L. 323-10 du code de l'énergie (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - A - a)*

### **Réseaux de distribution publique M.T. et B.T.**

ERDF ARE PACA Est - Avenue Edith Cavell - 83418 HYERES

ERDF ARE PACA Ouest - Chemin Saint Pierre - 13722 MARIGNANE

Acte : Non renseigné

### **Ligne aérienne 63 kV : CAVALAIRE - LAVANDOU (LE)**

RTE (Réseau Transport d'Electricité) - Centre Développement Ingénierie Marseille (CDIM) - 46 Avenue Elsa Triolet - CS 20022 - 13147 Marseille cedex 08

Acte : Non renseigné

### **Ligne aérienne 63 kV : HYERES - LAVANDOU (LE)**

RTE (Réseau Transport d'Electricité) - Centre Développement Ingénierie Marseille (CDIM) - 46 Avenue Elsa Triolet - CS 20022 - 13147 Marseille cedex 08

Acte : Non renseigné

## **Int1 Servitude instituée au voisinage des cimetières**

*Article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme IV - A - a)*

### Cimetière communal du Lavandou

Services communaux Mairie du Lavandou

Acte : Non renseigné

## **PM1 Plans de prévention des risques naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN**

*Articles L. 562-1 et L. 562-6 du code de l'environnement (plans de prévention des risques naturels prévisibles) et article L. 174-5 du code minier (plans de prévention des risques miniers) (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I)*

### Plan de Prévention des Risques Inondations liés à la présence des rivières la Vieille et le Batailler

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Arrêté préfectoral 20/11/2000

## **PT2 Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**

*Articles L. 54 à L. 56-1 et R. 21 à R. 26 du code des postes et des communications électroniques (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - E - 1°)*

### Centre radioélectrique du Lavandou

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Section domanialité - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP N° 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 20/01/1983

### PT3 Servitude attachée aux réseaux de télécommunication

Articles L. 45-9 et L. 48 du code des postes et des communications électroniques (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - E - 3°)

#### Câble souterrain de télécommunication n° 166 SAINT RAPHAEL - LE LAVANDOU

France Télécom UPR - SE - Bureau Parc Bâtiment H - 18-24 Rue J. Réattu - 13009 Marseille

Acte : Arrêté préfectoral 12/01/1962

#### Câble souterrain de télécommunication n° 528 HYERES - SAINTE MAXIME

France Télécom UPR - SE - Bureau Parc Bâtiment H - 18-24 Rue J. Réattu - 13009 Marseille

Acte : Arrêté préfectoral 17/12/1982

### T5 Servitude aéronautique de dégagement

Article L. 6351-1 à 6351-5 du code des transports (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - D - e - 1°)

#### Aérodrome de La Môle

SNIA – Pôle Nice-Corse - Aéroport de Nice – Bloc Technique T1 - CS 63092 - 06202Nice cedex 3  
courriel : snia-urba-nice-bf@aviation-civile.gouv.fr

Acte : Décret 30/07/1991

### T7 Servitude établies à l'extérieur des zones de dégagement

Article L. 6352-1 du code des transports (Annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - D - e - 4°)

#### L'ensemble du territoire national est couvert par la servitude T7 à l'exception des zones couvertes par la servitude T5

Direction Régional de l'Aviation Civile du Sud-Est - 21 avenue Jules Isaac - 13617 Aix en Provence cedex

Acte : Arrêté interministériel 25/07/1990